La KFC de la place de la République Française va devoir revoir son habillage

24 Août 2020



"Je souhaite, tout comme le Collège communal de la Ville de Liège, que le commerce KFC, situé place de la République Française, remette en ordre les pilastres et ses enseignes", résume l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne. Au début du mois de décembre, un fast-food de le chaîne KFC avait ouvert galerie Opéra, au coin de la place de la R.Française et de la rue G.Clémenceau, au grand dam des défenseurs d'une alimentation saine en circuits courts.

Ce genre d'établissement ne misant pas sur la discrétion, les piliers extérieurs en pierre à rue avaient été recouverts de panneaux rouges pour faire écho aux enseignes. Dans la mesure où cela cache ce qui a été récemment rénové et où celà ne correspond pas aux prescrits urbanistiques dans le centre ancien, il a été demandé à KFC de retirer la grosse vingtaine de panneaux masquants dans les deux mois. Sans réaction dans ce délai, un PV serait transmis au parquet après un mois, avant d'éventuelles poursuites en justice.

Cette annonce de l'échevine a fait réagir le conseiller communal (cdH) Benjamin Bodson qui avait, au moment de l'annonce de l'implantation du KFC, suggéré au Collège de suivre l'exemple de la commune d'Ixelles, qui était parvenue à entraver l'arrivée du fast-food américain en jouant – avec succès – la carte des arguments urbanistiques. "A Liège, la seule marge de manœuvre dont le Collège semblait disposer, c'était le permis pour l'enseigne. J'avais souligné justement que l'on pouvait jouer sur le fait que la chaîne ayant une politique assez tape à l'œil en termes d'enseignes, si ça ne convenait pas à la Ville et qu'elle s'opposait à cette politique, c'était un bâton dans les roues de KFC qui l'aurait peut-être dissuadée... (...) Le Collège m'a envoyé balader, en me disant que la question de l'enseigne serait scrupuleusement analysée en amont soi-disant et que je recevrais copie du permis... que je n'ai jamais reçue."